



Ministère des Solidarités
et de la Santé

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation

Paris, le 09 août 2019

Communiqué de presse

Signalement de cas de listériose en lien avec la consommation de fromages de la marque Castérieu

Quatre personnes atteintes de listériose, infectées par la même souche de *Listeria*, ont été identifiées par le Centre national de référence (CNR) des *Listeria*. Les investigations menées par Santé publique France et la Direction générale de l'alimentation ont permis d'identifier à ce stade la consommation de fromages fabriqués par la Ferme du Castérieu dans les Hautes-Pyrénées pour deux des cas.

La **Ferme du Castérieu** (FR 65 340 001 CE) procède donc ce jour, en lien avec les autorités sanitaires, au **retrait de la vente et à un rappel de tous les fromages au lait pasteurisé de vache, mélange vache-brebis, et de brebis de la marque CASTERIEU.**

Ces produits ont été **commercialisés en vente directe à la Ferme du Castérieu ou en magasin entre le 1^{er} mai et le 8 août 2019.** Les magasins concernés situés **dans les départements 17, 31, 32, 33, 64 et 65** ont mis en place des affichettes au niveau des rayons afin d'informer les consommateurs.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait et les autorités sanitaires appellent à la vigilance des consommateurs.

Recommandations aux consommateurs

Les personnes qui détiendraient les fromages concernés ne doivent pas les consommer et sont invitées à les rapporter au point de vente où elles les ont achetés.

Les personnes qui en auraient consommé et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir.

Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Contacts presse

Direction générale de la Santé : 01 40 56 84 00 - presse-dgs@sante.gouv.fr

Service de presse du ministère de l'agriculture et de l'alimentation : Tel : 01 49 55 60 11 - ministere.presse@agriculture.gouv.fr